

Résumé des actes concernant la famille FLEUTELOT

E art 2166-8

numérisation Alix Noga vues 9547 à 9553

transcription Yves Degoix 30/01/2013 

vue 9548

Lettre patente du 23 juin 1595 contenant don à Mr Guillaume FLEUTELOT contrôleur général des finances de Bourgogne, de la somme de 100 écus de pension annuelle par forme d'augmentation de gage avec liberté de résigner. enregistré le 22 aout 1595.

Lettre de noblesse datée de Dijon du mois de juin 1695 pour René FLEUTELOT, maire dudit Dijon, pour situéemployé de la réduction de la ville.

...g le 12 décembre 1695 pour demoiselles Claude et Jeanne FLEUTELOT filles héritières universelles FLEUTELOT qui fut pourvu d'un office de président en la Chambre des Comptes dudit Dijon.

Provision d'office de conseil .. général du fin sousigné pour Mr Guillaume FLEUTELOT, au lieu de Etienne PETIT du 24 Juin 1581 envoyé le 4 aout 1581 exerçant en 1597. remplacé en 1603 sur sa résignation par provision du 16 mai 1583 .. me ord. en la Chambre des Comptes pour Mr Jean FLEUTELOT par ven.. de Louis de POUTOUX 13 aout 1583.

Provision du 28 juin 1606 de Me ord. de Cte pour Sr FLEUTELOT au lieu de Jean son père receipt 13 aout 1607

Provision du 7 décembre 1607 d'audit. de cte pour Jean FLEUTELOT au lieu d'Etienne VALORAY, receipt 13 février 1608

Provision du 17 mai 1611 pour Jean FLEUTELOT* de me ord des ctes, au lieu de Benigne JACQUOTOT receipt 1 décembre 1611.

Contrat de vente de l'office de contrôleur particulier de la recette du baillage de Châtillon-sur-Seine par Mrs les élus à Mr FLEUTELOT. 4 juin 1633, moyennant 14000lt quittance de fin du 20 novembre 1635 regt le 20/11/1635.

Contrat de vente de contrôleur alternatif de la recette des impositions du baillage de Châtillon-sur-Seine par Mrs les élus à François FLEUTELOT, 5 aout 1634, moyennant 9000lt quittance de fin du 28 mars 1634, receipt 20 novembre 1635.

* remplacé en 1638 par Jean HUMBERT.

Contrat de vente de l'office de contrôleur alternatif au baillage de Châtillon pour Mr Jean FLEUTELOT de Beneuvre à Mr FLEUTELOT maire le 15 juin 1638, moyennant 9000lt regt 16 février 1639.

Contrat de vente de l'office de contrôleur de la recette du pays au baillage de Châtillon, à Mr Antoine LECOMPASSEUR du 7 avril 1639 par Mr FLEUTELOT de Beneuvre moyennant 14000lt, regt 1 juin 1639.

Contrat du 2 juillet 1644 par lequel dame Marthe JACQUOTOT veuve de Mr Jean FLEUTELOT seigneur de Masse.

Contrat me ord en cette chambre propriétaire de l'office de contrôleur particulier de la recette des impositions au baillage de la M. & i auquest de

Provision d'auditeur du contrôleur de mars 1649 pour Louis Guillaume VAJAUD, par le décès de Jean FLEUTELOT

Provision du 26 juillet 1649 de cpt aux reg pour André FLEUTELOT** par la résignation de Mr Jean FLEURIET, recept 4 février 1650.

Provision du 19 mai 1653 de ... pour Jean FLEUTELOT*** par le décès de Bernard MIRSOND du Battier, regt 7 aout 1653.

** remplacé en 1658 par Claude BURTEUR.

Provision de cte au parlement de Dijon du 14 novembre 1686 pour Benigne FLEUTELOT au lieu de Louis Girard DUTTUL.

*** remplacé pour décès en 1693 par Lorin GOUTTERET.

Provision de cte au parl par le décès de Mr DELA..... en faveur de Mr FLEUTELOT de Marlien, 26 février 1699.
V. FLEUTELOT de Chasan mère du sieur Jacques SEVRE (..... à Dijon) et veuve SEVRE 1662.

Reprise de fief et décret de portion de l'éminage de Dijon, du 21 mars 1646, par Gabin de REQUELEYE avocat petit fils et héritier quant à ce de noble Guillaume FLEUTELOT controleur général du finage en Bourgogne et depeant son droit de dedinet ? et Jacques GODRON ayeule du sieur FLEUTELOT.

[vue 9549](#)

Reprise de fief du 6 mars 1665 de la dignité de chantre de la Ste-Chapelle du roi à Dijon, par Bernard FLEUTELOT, chanoine, à lui résignée par Didier FLEUELOT son oncle.

Reprise de fief du 16 février 1673 du personnat de chantre à la Ste-Chapelle du Roi à Dijon Antoine FLEUTELOT chanoine.
Reprise de fief du 27 novembre ? 1677 de la 3^{ème} pièce de la terre et seigneurie de Chamboeuf par dame Marthe JACQUOTOT relicte de Jean FLEUTELOT, or me d ord en la Chambre des Comptes de Dijon, la dite pce de Chamboeuf, parcelle acquise par décret délivré aux req du palais à Dijon le 31 aout 1676 moyennant 16500lt (y compris des meix, levée prés et vignes situées au finage de Mergny, Savolle, Luireot Dijon, la dite reprise faite par André FLEUTELOT son fils, du palais.

Reprise de fief et décret du 30 avril et 24 novembre 1681 de la 3^{ème} pièce de la terre et Seigneurie de Chamboeuf au baillage de Marc par Dlle Elisabeth SIREDEY, veuve de noble Claude SIGUENOT, avocat au parlement, par elle acquis d'André FLEUTELOT e. au pt et comm... aux rq du pal par contrat du 28 mars 1681 [reçu SEGUAULT notaire à Dijon](#) (elle doit avoir repris des quatre tiers comme héritière de la Dlle de Saumaise).

Lazare Benigne FLEUTELOT cer seigneur de Larçon acquit de Louis LENET md de Larrey par contrat reçu [VENOT notaire à Dijon](#) le 4 septembre 1681, la terre et Seigneurie du Meix qu'il rétrocéda à Henri LENET abbé de Notre-Dame de Ch. frère du précédant devant VENOT sudit .. 16 Avril 1682.

Reprise de fief du 14 février 1698 de la Seigneurie de Marlien, par dame Philiberte de CREUZEVAULT, veuve de Jean FLEUTELOT, cr au parlement de Dijon, par elle acquis par decret délivré aux ... du palais le 5 du dit mois par l'hoirie de Mr Etienne JILSJEAN, la dite terre estimée 30600lt, André FLEUTELOT avocat et de la dite dame a repris ce pr spécial d'icelle. ([Alix a trouvé cet acte](#))

Reprise de fief du 19 février 1707 de la Seigneurie de Marlien, par André FLEUTELOT, cer, à lui cé.... après le décès de dame Philiberte de CREUZEVAULT, sa mère, par partage fait entre lui et le sr Claude FLEUTELOT cr au pt son frère, pour écriture privée en date du 14 février 1706 reconnu par devant [FIOT et CHARLOT, notaires à Dijon](#) le 12 juin suivant.

Reprise de fief du 19 février 1728 de la Seigneurie de Marlien, par Anne PERARD, veuve d'André FLEUTELOT, cev, en son

nom et en qualité de mère et tutrice d'André Philibert FLEUTELOT, en conséquence de la donation mutuelle faite entre elle et le dit Seigneur son mari par devant **Pierre, notaire à Dijon**, le 4 août 1711 et l'acte de tutelle du dit v son fils fait par devant le lieutenant général du baillage de Dijon le 21 décembre 1722. (**Alix a trouvé cet acte**)

Reprise de fief et décret du 29 janvier 1731 et 14 avril 1734 de la moitié de la Seigneurie de Chasan, par Claude FLEUTELOT, cev honorifique au parlement de Dijon, en qualité de donataire entre vifs de Demoiselle Marguerite MARTIN de Chasan fille majeure, par acte reçu **GUINOT notaire à Dijon** le 17 décembre 1730, publié et enregistré au baillage de Nuit le 23 janvier 1731.

Reprise des cev du 20 février 1736 de la moitié de la Seigneurie de Chazan, par Jean Baptiste FLEUTELOT, cer, a lui constituée en dot de mariage par Claude FLEUTELOT son père, contrat honor.. au pt de Dijon.

Reprise de fief du 17 mars 1751 des terres et seigneuries de Varange et Champefroy en toute justice, par Philibert André FLEUTELOT, seigneur de Marliens, contrat au parlement de Bourgogne, et dame Claude Marie BOULIER

[vue 9550](#)

son épouse acquéreurs de Félix de SIMONY, cev, sa de St-LOUIS et de Dame Marie FARDEL son épouse, pour le prix de 147000x

Jean Baptiste FLEUTELOT, cev, vendit 15600lt à Etienne JACQUINOT cev et Marie MOYSON épouse, portion de la terre et Seigneurie de Chasan vers 1760.

Reprise de fief du 4 août 1768 de la terre et Seigneurie de Marliens par Philibert André FLEUTELOT de Marliens, contrat au parlement de Bourgogne comme ayant acquis la majorité féodale et ensuite d'une reprise de fief le 20 février 1786, et comme héritier d'André FLEUTELOT son père.

Reprise de fief du 16 février 1769 de la moitié de la terre et Seigneurie de l'Abergement-lès-Auxonne par, Claude FLEUTELOT de Beneuvre contrat au parlement de Bourgogne en qualité de héritié universel institué le 2 mars 1728 à Dame Claude GUY de Verne sa cousine germaine veuve de Benigne CORCAN contrat audit parlement.

Reprise de fief du 7 décembre 1769 de la moitié de la terre de Seigneurie d'Aiserey par Claude FLEUTELOT de Beneuvre en qualité de doyen du Parlement.

Reprise de fief du 15 mars 1780 de la Seigneurie de l'Abergement-lès-Auxonne par Philibert André FLEUTELOT de Marliens, contrat au parlement de Bourgogne, Seigneur du dit Marliens, Vadange et Champefroy, comme acquéreur de Claude FLEUTELOT de Beneuvre, Seigneur du dit Beneuvre doyen du dit parlement et du sieur François Emanuel de Vaherel de Ballaur par contrat reçu **BOUCHÉ notaire à Dijon** le 1 mars 1780 pour le prix de 270000lt y compris 50 soitures de près en la prairie d'Auxonne, et des capitaux de rente indépendants de la dite Seigneurie.

Reprise de fief du 25 novembre 1681 de la Seigneurie du Meix par Lazare Bénigne FLEUTELOT, cev, sieur de Larçon, la dite acquisition par contrat reçu **VEROT notaire à Dijon** le 4 septembre 1681, de Louis LENET x de Larrey net 26000lt y compris 3200lt de contrat de rente.

Reprise de fief et décret du 31 janvier et 29 juillet 1695 de la Seigneurie de Thorey par Lazare Benigne FLEUTELOT, cev, sr de Larçon comme acquéreur par acte d'élection avis du 27 dudit mois de janvier de noble Denis MAIRETET, contrat du secrétaire à la Cour.

Mr Bénigne FLEUTELOT, sr de Larçon, maître d'hôtel de Sa Majesté 1648.

Le dit sieur de Larçon décéda vers 1650, Mr Jacque SOYSOT trésorier de l'extraordinaire des guerres fut nommé tuteur aux enfants dudit fut sr FLEUTELOT.

Philibert Hubert de l'Aube, et Marie FLEUTELOT firent donation à André Emanuel de l'Aube leur fils de la Baronnie de Corcelle (en Maconnais) par contrat reçu **DUBOIS notaire à St-Savin** en Dauphiné le 28 juin 1711.

Philibert Hubert de l'Aube, baron de Corcelle, mari de Marie FLEUTELOT 1714.

René FLEUTELOT procureur au parlement maire de Dijon en 1595.

Didier FLEUTELOT, baptisé à Dijon paroisse ST-Pierre 1587, autres V. FLEUTELOT en 1588, François FLEUTELOT en 1591, Jean FLEUTELOT 1613, Didier FLEUTELOT 1614, Claude FLEUTELOT 1615, Jacque FLEUTELOT 1616, Didier FLEUTELOT 1624, Didier FLEUTELOT 1632, **Barthelemy FLEUTELOT 1634. n v de Joseph LEBEUF avec Jeanne FLEUTELOT même paroisse 1624 (je ne les ai pas trouvé dans les rp).**

Notre-dame Jean fils de honorable homme Jean FLEUTELOT, marchand et de Dame Louise QUILLARDET baptisé le 29 mai 1593.

[vue 9551](#)

Notre-Dame de Dijon 30 octobre 1630 baptême de Claude fils de Fr(ançois) FLEUTELOT sr de Beneuvre, Me du Cte et Demoiselle Marie LE COMPASSEUR.

Jeanne FLEUTELOT, fille de Me René FLEUTELOT procureur à la Cour marraine 1587 St-Jean de Dijon

St-Jean 21 mars 1603 baptême de Michel fils de noble Etienne MILLIERE me du Cte et d'Anne FLEUTELOT même paroisse, marraine Claude FLEUTELOT femme du sieur de LOISIÉ procureur de Teurcey, pt en la Chambre des Comptes.

29 juillet (St-Jean) baptême de François fils de Noble Jacques SOIROT trésorier provincial extraordinaire des guerres, et de Demoiselle Edmée FLEUTELOT.

autre fils du même (Bénigne) (de l'extraordinaire) 12 juin 1627

autre (Pierre) fils du même 1 septembre 1629 **(en réalité c'est Henri voir l'acte dans les rp)**

25 septembre 1597 fut parrain honnête fils François, fils de Jean FLEUTELOT, Me du cte, p St-Michel **(vue 187 des rp)**

(St-Michel) 4 octobre 1597 fut baptisé Benigne fils de Jean FLEUTELOT, Me du cte, et de Claudine REGNIER.

St-Michel baptême 13 février 1601 de Henry fils de noble Jean FLEUTELOT, seigneur de Beneuvre à présent Me du Cte et de Claudine REGNIER.

St-Médard, 1618. 28 novembre baptême de Claude fils de François FLEUTELOT de Beneuvre, me du cte

et de Marie LECOMPASSEUR.

Traité de mariage entre noble sr Etienne MILLIERE Seigneur en partie d'Aiserey et de Demoiselle Anne FLEUTELOT
8 mars 1598 Andoche MOREL not à Dijon.

Quittance pour Demoiselle Jeanne DEREQUELEYNE femme de noble Me Claude DAVID, avocat à la Cour,
au par avant de Mr Jean FLEUTELOT syndic des Etats de Bourgogne, sur noble Etienne
MILLIERE, m d'Aiserey, et de Anne FLEUTELOT sa femme 19 avril 1598 même notaire.

Claude POILLECHAT notaire à Dijon vente du 19 juin 1579 à Jean FLEUTELOT procureur au parlement d'un droit sur
l'éminage de Dijon, par Magdelaine CHAMBELLAN, veuve de Me Jean d'EPINA.

Aubert GELIOT, notaire à Dijon fondation du 27 décembre 1585, en l'église paroisse St-Michel de Dijon, par Jean FLEUTELOT
procureur en présence son fils et petits fils y dénommés.

Idem 17 juillet 1589 partage entre les enfants y dénommés de feu Jean FLEUTELOT syndic des Etats de Bourgogne
François FLEUTELOT ... au parlement, curateur des enfants du 4^{ème} lit de Bénigne LECOMPASSEUR Seigneur de Jaucigny 1590.
Idem ... février 1595 accord entre Marguerite BOURRELIER veuve de Me Jean FLEUTELOT, avocat, et femme
de noble Eustache LESECQ, avec noble Guillaume FLEUTELOT contrôleur général des finances en Bourgogne
son beau père.

Idem .. 19 mars 1600, mariage de noble Eustache LESECQ garde de la monnaie de Dijon, avec
Demoiselle Marguerite BOURRELIER, veuve de Jean FLEUTELOT.

La veuve et héritiers Nicolas FLEUTELOT, pour ce qu'ils tiennent en l'éminage de Dijon
(contribuable et argent, bau et cer du baillage de Dijon, 1562) idem aux.. de 1568.

[vue 9562](#)

Requête (en 1569 au baillage de Dijon pour recevoir au service de Sa Majesté de Didier FLEUTELOT, l'un des fils de
Dame Guillemette de ROSAY, veuve de feu honorable homme Nicolas FLEUTELOT, pour
ce qu'il tient en l'éminage de Dijon, attendu que depuis la dernière convocation du bau et
et arrière bau, par lettre patente obtenue par les gens des 3 Etats du Duché de Bourgogne
il est mandé et enjoint audit bailly de recevoir au service de Sa Majesté tous ceux qui tiennent

et possèdent terres, héritages et autres biens mouvant du fief de sa dite Majesté et arrière fiels durable et pourvu qu'ils soient propre et apte pour ce faire.
et récession du dit FLEUTELOT au dit service.

Dénombrement du 18 février 1728 de la Seigneurie de Marliens, au baillage de Dijon, par Dame Anne PERARD relicte d'André FLEUTELOT.

Acquit pour Demoiselle Philibete TISSERAND, veuve d'honorable homme Guillaume CUYER, marchand à Dijon, stipulant par honorable homme Régné FLEUTELOT, son gendre aussi marchand à Dijon, VAUTHERON notaire à Dijon
28 septembre 1628.

Régné FLEUTELOT il

Me René FLEUTELOT cev conseiller du roi en parlement en la chambre des comptes .. pourvu de cet office .. par édit de Henri 4 donné au mois de juin 1595 par lettre de provision font en date du même mois, même année,.
Le Prince lui confère cet Office pour récompenser les services qu'il en avait reçus dans la réduction de Dijon, à laquelle il contribua beaucoup. La place de Vicomte Majeur de cette ville qu'il occupoit alors, lui procura l'occasion et la facilité de donner toute son étendue au zèle qu'il avoit pour le service du roi.

La mort le surprit avant d'avoir pu se faire recevoir dans son office, mais elle n'altère point la reconnoissance du serverain ; il fit expédier de nouvelles lettres en faveur de sa famille par lesquelles il accorde et fait don d'icelui office pour en estre les lettres de provision refformées à leur proffict souslenom de Mr Jean FLEUTELOT cousin dudict deffunct, ou de telle autre personne capable qu'ils adviendront. Dans les lettres de provision de son successeur le roi rappelle les services de René FLEUTELOT, voullant cy devant reconoistre la fidelité et agréable sevices que nous a faict et rendu feu maistre René FLEUTELOT vivant Vicomte Mayeur de notre ville de Dijon en la réduction de ladite ville en nostre obeyssance nous l'avions gratifié d'un office de parlement en notre dicte chambre des Comptes de Bourgongne, nouvellement crée

Il eut pour successeur Etienne de LOYSIE.

Lorsque René FLEUTELOT fut élu Vicomte MAJEUR en 1594, il étoit déjà acquis un grand crédit et beaucoup de considération, par son zèle pour le bien public ; il l'avoit fait paroître des l'an 1578 qu'il commença à entrer dans l'administration et le gouvernement de la ville ; mais surtout dans la charge de syndic en laquelle il succéda en

1580 à Jean, son père, qui exerçoit cet office en 1559. Cette famille à toujours depuis occupé des places distinguées tant à la Chambre des Comptes à qui elle a donné 5 offices, qu'au parlement où elle paroît encore aujourd'hui avec distinction. [page 62](#)

[vue 9553](#)

Jean FLEUTELOT il

Jean FLEUTELOT conseiller du Roi .M.V. en la Chambre des Comptes succéda à Louis de POUTOUX dans un office de la locat de 1573 sur la résignation en sa faveur il obtint de Henri III des lettres de provision données à Paris en date du 18 mai 1583 et fut reçu par arrêt du 12 aout de la même année.
la provision de loué
quelque ligue sans solution. convient
Jean FLEUTELOT résigna en 1606 en faveur de **Chrétien FLEUTELOT** son fils [p.275.](#)

Francois FLEUTELOT il ...

François FLEUTELOT Seigneur de Beneuvre conseiller du Roi m ord en la Chambre des Comptes succéda à Jean FLEUTELOT son père par la résignation en sa faveur de cet office (de la création de 1573) sur lettre de provision donnée par Henri IV sont en date du 28 janvier 1606. Il fut reçu par arrêt du 13 aout 1607.
Son office fut du nombre des 8 qui furent supprimés par Edit de 1631.
Il épouse Marie LE COMPASSEUR. [p 309.](#)

Jean FLEUTELOT il

Jean FLEUTELOT Seigneur de MASSÉ conseiller du Roi m. v. en la Chambre des Comptes et pour sur la résignation de Bénigne JAQUOTOT son beau frère, sur lettre de provision ace par Louis XIII à Paris sont en date du 17 mai 1617 ; et fut reçu par arrêt du 1 décembre de la même année.
Il a au mois de octobre 1638, et eut pour successeur Jean HUMBERT [p 314.](#)
repr. deficit supplémentaire.

Yves Degoix le 30 janvier 2013



